
Projet éducatif des Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes

Le projet éducatif des écoles d'Enseignement de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes définit les finalités, les objectifs, les valeurs, les choix de société et les références sur lesquelles se fonde leur enseignement.

Les écoles FPS délivrent un enseignement de promotion sociale, enseignement non obligatoire destiné aux adultes.

Les finalités générales qu'elles poursuivent sont établies par le décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 et citées à l'article 7 :

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS relèvent de l'enseignement libre subventionné non confessionnel et adhèrent à la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants qui s'engagent à poursuivre simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- *Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves / étudiants.*
- *Amener tous les élèves / étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*
- *Préparer tous les élèves / étudiants à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.*
- *Assurer à tous les élèves / étudiants des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale.*
- *Promouvoir la culture, en veillant à la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expression et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.*

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS dépendent du mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes. Ce mouvement est né dans le contexte historique de la lutte politique et sociale qui a marqué l'histoire du socialisme de notre pays et dans une perspective d'émancipation des femmes via la transmission des valeurs d'égalité, de liberté et de solidarité.

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS contribuent à développer un idéal d'égalité et de parité.

- Elles défendent l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux.
- Elles défendent l'égalité au sens large : morale, sociale, économique, culturelle, civique, politique.
- Elles intègrent le concept de « genre » qui met en évidence la distinction entre l'analyse critique de la construction sociale et culturelle selon le sexe et la différence biologique entre les hommes et femmes.

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS défendent les principes de la démocratie, de la tolérance, de la solidarité, de la justice sociale et de la laïcité.

- Elles sont ouvertes à toutes et tous et accueillent tous les étudiant(e)s quelles que soient leur conviction religieuse, philosophique, politique, leur milieu social, économique et culturel, leur pays d'origine, leur sexe...
- Elles respectent les personnes quelles que soient leurs convictions.
- Elles conçoivent la mixité sociale liée au sexe, à l'âge, à la culture, au handicap, à la catégorie sociale, à l'orientation sexuelle comme un enrichissement.
- Elles défendent les libertés de penser et de s'exprimer de chacun et chacune pour autant qu'elles soient compatibles avec notre constitution, nos lois, les textes fondateurs de la démocratie, comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant, ainsi que la Déclaration d'Athènes relative à la place des femmes dans la vie publique et politique.
- Elles s'opposent à toute forme de prosélytisme, de ségrégation et de discrimination.
- Elles veillent à développer chez toutes et tous des attitudes et comportements de lutte contre toute inégalité, toute exclusion sociale, culturelle et sexuelle.

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS sont laïques et humanistes.

- Elles sont indépendantes par rapport à toute confession religieuse.
- Elles optent pour une éthique basée sur la liberté des choix de vie de chacun, chacune accompagnée de la responsabilité individuelle à l'égard des autres et de la société.
- Elles rejettent tout recours explicatif à des dogmes, à l'argument d'autorité ou à l'irrationnel.
- Elles adhèrent au libre examen, à l'indépendance du jugement et à l'esprit critique face aux idées reçues.

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS ont une conception socialiste, progressive et progressiste de l'enseignement. Ainsi, elles associent l'idéal démocratique à l'épanouissement individuel et collectif et visent le progrès social.

- Elles sensibilisent à la compréhension des enjeux actuels de la citoyenneté.
- Elles favorisent l'évolution personnelle de l'individu, sa participation et sa responsabilisation à la vie sociale, politique, économique et culturelle dans la perspective d'une société où les citoyens hommes et femmes, atteindront le meilleur degré de bien-être et d'épanouissement.
- Elles favorisent le progrès social en s'appuyant sur le choix et l'application de leurs valeurs.

Projet pédagogique des Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes

Pour mettre en œuvre leur projet éducatif, les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes ont établi un projet pédagogique qui définit ses visées pédagogiques et ses choix méthodologiques :

- Construire et proposer des formations en fonction des besoins et des demandes des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels (cfr : décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991) ainsi que de ses valeurs.
- Favoriser la mixité dans la société en formant des citoyen(ne)s conscient(e)s et responsables de leurs droits et devoirs dans une société démocratique participative.
- Favoriser l'insertion et l'évolution personnelle de l'individu, sa participation et sa responsabilisation à la vie sociale, politique, économique et culturelle.
- Privilégier des méthodes d'accueil, de suivi, de formation et d'évaluation formative et certificative
 - o adaptées aux adultes quel que soit leur sexe, leur conception philosophique, leur niveau de qualification, leur culture, leur pays d'origine
 - o qui permettent à l'étudiant(e) d'être acteur(trice) de ses apprentissages
 - o qui associent étroitement la théorie et la pratique
 - o centrées sur le groupe et le projet sans négliger la progression de chacun(e) des étudiant(e)s
- Inciter les membres de l'équipe éducative à la formation continuée
- Stimuler, par la mise en œuvre de partenariats multiples, les relations et l'ouverture vers le monde extérieur social, économique, culturel et artistique.

Les missions des Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociales FPS doivent être prises en charge solidairement par tous les membres du personnel chargés de cours et non chargés de cours.

*C*onstruire et proposer des formations en fonction des besoins et des demandes des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels (cfr : décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991) ainsi que de ses valeurs.

Dans une perspective d'insertion socio-professionnelle, les Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS choisissent de construire et proposer des formations

- de remise à niveau,
- qualifiantes centrées sur l'apprentissage d'un métier,
- continuées pour des professionnel(le)s,
- de spécialisations,

selon l'analyse des besoins des citoyens(ne)s et des partenaires privilégiés en tenant fondamentalement compte des principes de solidarité, de justice sociale, d'égalité des chances et d'interculturalité, autant que de l'évolution des réalités socio-économiques.

*F*avoriser la mixité dans la société en formant des citoyen(ne)s conscient(e)s et responsables de leurs droits et devoirs dans une société démocratique participative

Définir un cadre

Le règlement d'ordre intérieur des écoles d'Enseignement de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes définit clairement les règles fondamentales d'ordre administratif, pédagogique et éthique, sur base desquelles la démocratie peut se vivre au quotidien et en vue de faciliter le parcours de formation et d'insertion des étudiant(e)s.

Dans un esprit de participation démocratique, les Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociales FPS, mettent en place un processus de désignation et de formation de délégués de classe ainsi qu'un travail de réappropriation du règlement d'ordre intérieur (charte de fonctionnement, répertoire des savoir-être, contrat de formation...).

Pour une meilleure compréhension et intégration, les écoles d'Enseignement de Promotion sociale FPS organisent, dans les classes, un travail de sensibilisation et de réflexion des règles visant à expliciter les raisons d'être institutionnelles et démocratiques de celles-ci.

Selon la spécificité de certaines sections, une traduction du règlement d'ordre intérieur peut être émise.

Assurer l'accès aux informations

Chaque étudiant(e) directement concerné(e) peut se procurer les projets, les règlements, les dossiers pédagogiques décrivant les finalités, programmes et capacités terminales de l'unité de formation ou de la section dans laquelle il ou elle est inscrit(e).

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS favorisent l'accès aux informations administratives et pédagogiques par la mise à disposition et la diffusion de celles-ci via les moyens adéquats : site internet, plate forme internet, distribution de documents, affichage aux valves, mise à disposition des cyber-classes ...

Des étudiants responsables et acteurs de leurs apprentissages

Dans les limites du cadre défini par l'autorité, des décisions concernant la gestion de la classe peuvent être prises par le groupe, les étudiant(e)s peuvent y exercer des responsabilités, assurer des rôles (délégués de classe, tutorat...)

Quant à la gestion des apprentissages, elle nécessite plusieurs conditions :

- une communication claire concernant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités et critères d'évaluation,
- une implication de l'apprenant(e) dans son parcours de formation par la mise en place de stratégies pédagogiques actives comme : mise en projet – andragogie – méthodologie du projet - évaluation formative – coévaluation – auto-évaluation – auto-régulation...
- un dialogue sur les difficultés concernées, sur la manière d'apprendre (métacognition)
- une responsabilisation des étudiants par rapport à l'évolution de leur parcours au niveau du développement de leurs compétences sociales, de leur savoir-être et de leur identité.

Dans une perspective socioconstructiviste des apprentissages, les Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociales FPS mobilisent les étudiant(e)s à échanger et mutualiser leurs savoirs formels et informels en vue de favoriser la réussite de toutes et tous.

Favoriser l'insertion et l'évolution personnelle de l'individu, sa participation et sa responsabilisation à la vie sociale, politique, économique et culturelle.

Attentes positives, attitudes d'accueil et d'ouverture de la part de la communauté éducative et du personnel administratif

Les équipes éducatives et administratives veillent à instaurer une relation d'écoute et de dialogue entre elles et les étudiant(e)s. Elles sont soucieuses de stimuler et entretenir leur désir d'apprendre. Elles les aident à s'épanouir. Elles les accompagnent dans leur cheminement. Elles organisent une orientation positive et continue des étudiant(e)s à la lumière d'un projet personnel et/ou professionnel.

Mise en pratique

En plus d'explicitement clairement les valeurs inhérentes au projet éducatif, les Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS les illustrent par l'exemple et leur mise en pratique au quotidien au sein de la vie à l'école.

Elles veillent également à l'application de ces principes qui sous-tendent les activités extra-scolaires organisées à l'initiative de l'école, des enseignant(e)s, des étudiant(e)s...

Les Ecoles d'Enseignement de promotion sociale FPS collaborent avec d'autres associations du mouvement FPS en vue de sensibiliser les étudiant(e)s à des problématiques sociales en lien avec leurs valeurs (ex : campagne ruban blanc, violences conjugales, Solidarismday, lutte contre la montée de l'extrême droite, santé pour tous, droit au logement, droit à l'éducation...)

Privilégier des méthodes d'accueil, de suivi, de formation et d'évaluation formative et certificative

- *adaptées aux adultes quelle que soit leur conviction religieuse, philosophique, politique, leur milieu social, économique et culturel, leur pays d'origine, leur sexe...*

Les écoles d'Enseignement de Promotion sociale FPS veillent à la mise en œuvre des méthodes de la pédagogie de la réussite qui permettent de réduire, par des enseignements adéquats, des situations d'échec en favorisant l'insertion sociale, scolaire, économique et culturelle de toutes et tous.

Les méthodes d'enseignement privilégiées favoriseront le développement de l'autonomie et de la confiance en soi et l'élaboration de projets personnels et/ou collectifs socialement réalisables et souhaitables.

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS s'appuient particulièrement sur les principes de l'andragogie.

Elles tiennent compte du passé comme des projets d'avenir des étudiant(e)s. Elles se basent sur des caractéristiques de l'apprenant adulte qui

- a besoin de savoir pourquoi et comment il apprendra, d'être reconnu comme un individu capable de s'autogérer, d'utiliser son bagage d'expériences,
- retient ce qui lui servira dans son travail ou personnellement,
- est motivé intrinsèquement par le désir d'accroître sa satisfaction personnelle et professionnelle, l'estime de soi, sa qualité de vie ...

Accueillant des étudiant(e)s issus de cultures et de pays d'origine différents, les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS se mobilisent en vue de promouvoir une rencontre positive des différences.

- *qui permettent à l'étudiant(e) d'être acteur(trice) de ses apprentissages*

Les enseignant(e)s des Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS veillent à informer les étudiant(e)s des objectifs poursuivis, des compétences attendues et des critères d'évaluation qui seront utilisés lui permettant ainsi d'organiser son apprentissage, de s'auto-évaluer et de signaler les difficultés rencontrées. Dans ce but, les enseignant(e)s se réfèrent au dossier pédagogique propre à chaque unité de formation ou section ainsi qu'au profil professionnel relatif à une section.

Ils, elles vérifient la maîtrise des capacités préalables requises et investiguent les représentations des étudiant(e)s avant d'entreprendre une activité d'apprentissage dont ils, elles ont clairement établi les buts.

Ayant en point de mire le développement des compétences, ils, elles privilégient une approche participative et interactive. Ils, elles ont recours aux méthodes actives afin de permettre aux étudiant(e)s de transférer les savoirs, savoir-faire et savoir-être dans des situations complexes de la vie quotidienne ou professionnelle.

Afin d'analyser l'évolution des étudiant(e)s, d'observer leurs démarches et difficultés d'apprentissage, les enseignant(e)s pratiquent l'évaluation formative. De plus, ils, elles incitent les étudiant(e)s à la métacognition afin d'améliorer leur s démarches d'apprentissage.

- *qui associent étroitement la théorie et la pratique*

Les enseignant(e)s des Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS appliquent une pédagogie fonctionnelle qui permet aux étudiant(e)s de développer des concepts en lien avec la pratique professionnelle et/ou la réalité. Ils, elles utilisent les mises en situation, les jeux de rôle, les analyses de cas, la pratique réflexive, l'intervention d'experts...

Dans l'apprentissage d'un métier, les stages en milieu professionnel constituent un élément essentiel des programmes. Ils favorisent, à la fois, la mise en pratique des compétences amorcées lors des cours, la découverte du milieu professionnel, l'intégration à ce milieu et l'exercice du métier. Ils permettent, en outre, aux étudiant(e)s une réflexion sur l'orientation professionnelle.

- *centrées sur le groupe et le projet sans négliger la progression de chacun(e) des étudiant(e)s*

Les enseignant(e)s des Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS veillent à ce que l'ensemble des étudiant(e)s maîtrisent les capacités terminales. Ils, elles différencient leurs méthodes et stratégies d'enseignement : activité individuelle, collective, ateliers, projets... Ils, elles permettent ainsi que chaque étudiant(e) trouve une méthode qui lui permette de progresser.

- *centrées sur l'orientation, le suivi et la guidance des étudiant(e)s*

Au-delà d'un enseignement de type disciplinaire, les écoles d'Enseignement de Promotion Sociales FPS mettent en place des stratégies et des outils facilitant chez les étudiant(e)s le regard critique sur leur orientation et leur(s) choix de formation.

Stimuler, par la mise en œuvre de partenariats multiples, les relations et l'ouverture vers le monde extérieur social, économique, culturel et artistique

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociales FPS sont ancrées dans leur temps et la réalité en tenant compte de la multiplicité des partenaires institutionnels et sociaux qui en font partie. C'est ainsi qu'elles facilitent des passerelles entre le préqualifiant et le qualifiant, qu'elles s'associent à des EFT, des OISP, des Missions Régionales, des Régies de quartier... et s'inscrivent dans des projets pilotes visant à promouvoir l'éducation et la formation de tous et toutes tout au long de la vie.

Participer à la promotion d'une vision laïque de la société

- Sur le plan légal

Les Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS respectent l'article 3, § 6 du statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné (11 février 1993) :

« On entend par « établissement du même caractère », un ensemble d'établissements qui dispensent un enseignement confessionnel d'une même religion ou un ensemble d'établissements qui dispensent un enseignement non confessionnel, distingué à leur demande selon la philosophie dont ils se réclament ou regroupés dans le cas contraire ».

Les Ecoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS sont de caractère libre et non confessionnel.

- Sur le plan administratif

Les écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS veillent à disposer d'un personnel dont au moins trois quarts des membres sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement non confessionnel, et ce par référence à l'article 4 de la loi du 29 mai 1959 (Pacte scolaire)

Les membres du personnel souscrivent à une déclaration d'adhésion au caractère des Ecoles.

- Sur le plan pédagogique

Les enseignant(e)s des écoles d'Enseignement de Promotion Sociale FPS veillent dans le choix des méthodes, des outils, des exemples, des lieux de stage, des références, à respecter les principes et les valeurs laïques telles que définies dans le projet éducatif.

°
° °